

La CCT garde espoir pour une IRM dans la Ténarèze

Le Journal du Gers revient sur la dernière séance du conseil communautaire en date du jeudi 10 décembre.



La CCT garde espoir pour une IRM dans la Ténarèze

Vingt-sept points à l'ordre du jour, trois heures de débat, une soirée bien remplie ! Les conseillers communautaires avaient répondu à la convocation du Président de la Communauté de Communes de la Ténarèze (CCT), une nouvelle fois, tous derrière leurs écrans.

Parmi cet ordre du jour, les élus ont débattu relativement à trois points se rapportant au **Pôle de services au Centre Salvandy**.

Point 12 : Avancement et marché de déconstruction et curage ; Point 13 : Plan de financement prévisionnel pour la déconstruction et le curage de l'immeuble ; Point 18 : Plan pluriannuel d'investissement pour l'opération de création du Pôle de services au Centre Salvandy.

Ce projet ne peut plus être remis en cause, des frais importants ont déjà été engagés, il faut donc progresser dans ce projet. Le marché de déconstruction et de curage des bâtiments permettra de connaître les possibilités et les contraintes physiques des différentes parties de ces bâtiments dont la construction s'est échelonnée sur quatre siècles.

L'Office du Tourisme, un temps envisagé à Salvandy, sera maintenu au niveau de la Place Saint-Pierre pour profiter du centre historique de Condom et surtout des subventions non négligeables accordées par la Région pour le choix de cet emplacement en cœur de ville.

Il reste alors à trouver une destination à ces 4.000 m² de locaux. Une opportunité réside dans l'installation du tribunal d'instance pour lequel une solution doit être trouvée avant 2025, date à laquelle il sera fermé si de nouveaux bureaux ne lui sont pas proposés, les anciens étant impossibles à mettre aux normes. Il est inenvisageable de laisser partir ce tribunal de proximité, Salvandy offre la possibilité en volume de répondre à cette demande.

Quant aux mètres carrés restants, un hôtel d'entreprise, des espaces de co-working, la majorité des élus est d'accord : il faut aller de l'avant, les travaux et les financements importants qui seront mis dans ce projet, devront profiter à tous les habitants de la Ténarèze.

Après un large débat, ces trois points ont été adoptés : Point 12 : 1 voix contre, 5 abstentions ; Point 13 : 2 contre et 5 abstentions ; Point 18 : 3 contre, 11 abstentions.

Point 25 : **Création d'un poste dans le cadre du dispositif parcours emploi compétences**. Un poste dédié à la communication, la CCT souffre d'un déficit de visibilité pour faire passer l'information sur ce qui est entrepris en son sein. Un community manager, mutualisé avec le CIAS, voire avec d'autres communes de la CCT, permettrait de maîtriser la communication en direct, plutôt que de la confier à un prestataire extérieur. - Adopté malgré 1 voix contre et 3 abstentions.

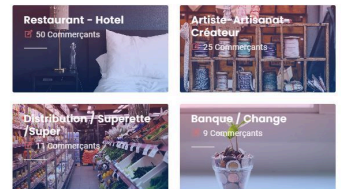
Point 26 : **Vœu en soutien à la demande d'une IRM pour le Centre Hospitalier de Condom**

Malgré la réponse sans équivoque à la question de Gisèle Biémouret, le 24 novembre, à l'Assemblée Nationale, tout n'est peut-être pas perdu puisque la décision officielle et définitive doit être communiquée en mai prochain. Les urgences condomoises avaient été sauvées grâce à une forte mobilisation, il faut tenter la même action pour l'IRM. Le Président de la CCT propose donc que le conseil communautaire apporte un soutien indéfectible à la demande d'une IRM pour le centre hospitalier de Condom ; Maurice Boison invite les conseils municipaux des communes de la Ténarèze, compte tenu de la nécessité d'un tel équipement, à émettre un vœu similaire.

Une rencontre récente entre Gisèle Biémouret et Olivier Véran, et un mot prononcé par ce dernier sur la situation condomoise "inadmissible" incitent d'ailleurs la députée gersoise à écrire de nouveau officiellement au Ministre de la santé.

Dernier point : **les questions diverses avec la bonne nouvelle** : suite à l'appel à projets Séquoia lancé dans le cadre du programme ACTEE, le projet, proposé par la CCT, le Centre intercommunal d'action sociale et un rassemblement de 24 communes de la Ténarèze, a été choisi pour bénéficier d'un soutien financier visant à accélérer la rénovation énergétique des bâtiments communaux. Une enveloppe qui n'est pas encore chiffrée précisément mais qui se situe entre 500.000 et 1 million d'euros. Il s'agit ensuite de travailler en collaboration avec le syndicat départemental d'énergie et, sous deux ans, de mettre rapidement des projets en place.

Redécouvrez vos commerçants de proximité



La séance s'est terminée avec l'intervention de Cathy et Perrine de l'Office du Tourisme de la Ténarèze qui ont présenté et ont fait une démonstration de la nouvelle plateforme "Consummons en Ténarèze" : 297 boutiques recensées, commerçants, artisans et producteurs locaux. Deux espaces, un espace de vente et un espace annuaire avec un accès par catégories ou par communes.

Un système de paiement centralisé en ligne, un seul paiement sécurisé pour acheter dans plusieurs commerces de la région Ténarèze, qui devrait être opérationnel sans doute dès la semaine prochaine. En attendant de pouvoir payer en ligne, le click and collect fonctionne déjà parfaitement. Le consommateur peut dès à présent passer ses commandes en ligne.

Une plateforme qui doit évoluer en permanence et qui a vocation à perdurer.